

**Compte-rendu du Conseil Municipal du 08 avril 2016  
sur convocation en date du 04 avril 2016**

**Présents :** Messieurs TEXIER, COVELA-RODRIGUEZ, CHEVALIER, GALLAIS, GUILLOT, ARROYO BISHOP  
Mesdames ALBERT, GUIBERTEAU, RICHAUD, BEAUBEAU.

**Absents (excusés) :** Monsieur DECQ a donné pouvoir à Mme GUIBERTEAU, Monsieur GANTHY a donné pouvoir à M. TEXIER, Mme CHENET a donné pouvoir à Mme ALBERT

**Secrétaire de séance :** Mme BEAUBEAU

**Monsieur le Maire demande de modifier l'ordre du jour :**

- 1) **Adoption du PV du Conseil Municipal du 03 mars 2016**
- 2) **Délibération : Adoption de l'Agenda d'Accessibilité programmée (AD'AP) des établissements recevant du public (ERP) et installations ouvertes au public (IOP) non accessibles au 1er janvier 2015**
- 3) **Délibération : Autorisation d'engager ; de liquider ; de mandater des dépenses avant le vote du Budget Primitif 2016**
- 4) **Projet de rétrocession de la voirie au lotissement des touches**
- 5) **Émission « des Racines et des Ailes »**
- 6) **Compte-rendu de la réunion du 07 avril 2016 avec les maires du canton et M. BUSSEREAU**
- 7) **Tarif des mugs**
- 8) **Constitution de la Commission pour ouvrir les plis suite à l'appel public à la concurrence pour les travaux du « Pont Dormant »**
- 9) **Questions diverses**

---

1) **Adoption du PV du Conseil Municipal du 03 mars 2016**

Vote : tous pour

2) **Délibération : Adoption de l'Agenda d'Accessibilité programmée ( AD'AP) des établissements recevant du public (ERP) et installations ouvertes au public (IOP) non accessibles au 1er janvier 2015**

Vote : tous pour (délibération jointe)

3) **Délibération : Autorisation d'engager ; de liquider ; de mandater des dépenses avant le vote du Budget Primitif 2016**

Vote : tous pour (délibération jointe)

4) **Projet de rétrocession de la voirie au lotissement des touches**

Monsieur TEXIER a rencontré maître BOUAZIZ pour envisager la rétrocession de la voirie du lotissement de la Touche à la municipalité.

Comme il n'y a pas de contact possible avec l'aménageur, il faut que tous les propriétaires signent et autorisent la rétrocession.

Monsieur le Maire préparera le dossier et demandera à un résidant de faire signer le document par les propriétaires.

5) **Émission de télévision « des Racines et des Ailes » du 30 Mars 2016**

Monsieur TEXIER a adressé environ 90 mails pour inviter des personnalités et élus du département à regarder cette émission qui a montré notre village à quelques 4 millions de téléspectateurs. La publicité et les retombées économiques peuvent être significatives pour notre village. Des réservations pour les gîtes, directement liées à cette émission, sont déjà à noter.

Madame la Sous-préfète à l'issue de l'émission, a décidé de visiter notre village au mois d'Avril.

6) **Compte-rendu de la réunion du 07 avril 2016 avec les maires du canton et M. BUSSEREAU**

Il avait été demandé aux maires de faire parvenir leurs questions à l'avance pour pouvoir obtenir des réponses à cette réunion. Monsieur TEXIER a évoqué quatre points :

- a) la subvention du « Pont Dormant » et la levée de la prescription quadriennale,
- b) la collaboration des services de voirie du département pour notre projet de modifier les entrées et sorties de l'agglomération de la commune, la signalisation et le futur arrêt de bus devant la sortie du lotissement de la Touche. Pour ce faire, M. le Maire va proposer aux conseillers une délibération qui sera aussi soumise à l'avis du Président du Département et du Préfet

c) le domaine public fluvial

M. TEXIER fait remarquer que notre commune a dû notamment gérer un bateau coulé et un cheval mort dans la Charente alors que les textes mentionnent que c'est du ressort du Conseil Départemental (enlèvement des embâcles).

d) les bâtiments appartenant à la SNCF

M. TEXIER demande l'appui du Département pour intervenir sur les bâtiments et parcelles délaissées par la SNCF sur les abords des voies. Monsieur le Sénateur LAURENT, présent à la réunion, se propose d'intervenir en notre faveur lors d'une prochaine réunion avec la SNCF. Monsieur le Maire le remercie.

#### **7) Tarif des mugs**

Deux nouveaux modèles de mugs sur Taillebourg sont en vente. Le prix est maintenu à 8 euros.

#### **8) Constitution de la Commission pour ouvrir les plis suite à l'appel public à la concurrence pour les travaux du « Pont Dormant »**

Cette commission est composée de trois élus titulaires et de trois élus suppléants qui participent aux réunions lorsque les titulaires ne peuvent pas y assister. M. le Maire fait partie d'office de cette commission. Mme HARVOIRE sera présente puisqu'elle a été désignée « référente » pour la gestion de la conservation des plis avant l'ouverture.

Le rôle de cette commission est d'ouvrir les plis et de les analyser.

Le vote se fait à « bulletin secret »

Les candidats titulaires : Messieurs GALLAIS, CHEVALIER, ARROYO BISHOP

Les candidats suppléants : Messieurs COVELA RODRIGUEZ, GANTHY, Madame BEAUBEAU

Résultat du vote : 1 bulletin nul, 12 bulletins pour (liste entière)

La réunion se tiendra à huit clos le 8 avril 2016 à 22 heures 10

#### **9) Questions diverses**

Sans

**Fin de la réunion du Conseil Municipal à 22heures**